

# Pour réussir votre installation : La certification « Création ou reprise d'une entreprise agricole » des Chambres d'agriculture



**Vous souhaitez « acquérir les compétences » pour créer ou reprendre une entreprise agricole ?**

Le réseau des Chambres d'agriculture vous propose une certification professionnelle sur la création ou reprise d'une entreprise agricole vous **permettant d'acquérir les compétences entrepreneuriales nécessaires pour réussir votre projet et prendre votre fonction de chef d'entreprise sereinement.**



**Une certification adaptée à vos besoins, un parcours de formation « à la carte » !**

Besoin de comprendre et choisir le statut juridique de votre future entreprise ? Acquérir les notions indispensables pour chiffrer votre projet ? Comprendre la fiscalité agricole et les cotisations sociales ? **Lors d'un entretien avec un conseiller formation, vous déterminerez ensemble les compétences qui sont nécessaires à votre projet.** Grâce à la modularité de la certification, **vous serez inscrit uniquement sur les formations qui vous sont indispensables.**



**Un accompagnement tout au long de la certification**

Vos formateurs sont à votre disposition pour répondre aux questions sur votre projet, vous donnent les clés pour faire les meilleurs choix.

**L'évaluation de la certification vous permet de travailler sur votre projet et de bénéficier d'un regard d'expert !**



**Créer un réseau et profiter d'une expertise !**

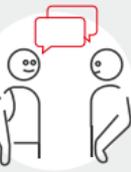
Grâce à la certification, vous rencontrerez d'autres porteurs de projets. Vous pourrez confronter vos points de vue, échanger sur vos projets.

**Vous profitez de l'expérience d'autres porteurs de projets et de l'expertise et conseils des différents intervenants lors de votre parcours.**

# Mon parcours de formation : certification CERTICREA

-  1 Je vais sur **Mon Compte Formation**.
-  2 J'effectue une **demande d'inscription à la certification Créer ou reprendre une entreprise agricole. (CERTICREA)**
-  3 Ma Chambre d'agriculture me contacte. **Mon conseiller formation me préconise les modules de formations correspondants à mes besoins.** Je ne fais que les formations qui me sont utiles. Je ne suis pas obligé de suivre tous les modules du parcours.
-  4 Mon conseiller formation me transmet **mon programme de formation et le devis.**
-  5 Je mobilise **Mon Compte Formation et recherche des co-financeurs si besoin.**
-  6 Je m'inscris à la certification.

## MES FORMATIONS, MA CERTIFICATION, MON PROJET

-  7 Je suis mes formations et j'en profite pour **échanger avec les autres participants et avec les intervenants experts.** Leurs conseils aident à nourrir mon projet et à avancer.
-  8 Je passe mon évaluation. Je **présente mon projet professionnel.** Un professionnel et un intervenant expert me font un retour et des préconisations pour optimiser mon projet.

SAFRAN  
2 Av. Georges Guingouin,  
CS80912 Panazol  
87017 LIMOGES CEDEX 1

# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CERTIFICATION

CERTICREA :

Création  
ou reprise  
d'une entreprise  
agricole





## Pourquoi suivre cette certification ?

- Vous bénéficiez de conseils personnalisés
- Vous travaillez sur votre projet personnel
- Vous obtenez une certification reconnue
- Vous montrez votre engagement et votre volonté auprès de financeurs potentiels
- Vous êtes inscrit uniquement aux formations qui vous sont utiles
- Vous partagez, échangez avec d'autres porteurs de projets
- Vous aurez toutes les clés pour mener à bien votre reprise ou création d'entreprise



## Pourquoi l'évaluation est-elle un élément clé de votre certification ?

### L'évaluation se compose



d'un quiz



d'une étude de cas et d'un oral



L'étude de cas et l'oral reposent sur votre projet personnel.

Vous bénéficiez ainsi d'un retour d'experts sur vos choix stratégiques et des conseils personnalisés pour réussir votre projet.



Réussir la certification permet de montrer à des financeurs votre implication, et leur assure que vous avez acquis les compétences entrepreneuriales indispensables pour devenir chef d'entreprise.



## Le parcours complet CERTICREA s'articule en 4 modules

- 1 module socle de 5 jours « Structurer et chiffrer son Business Plan » *pour structurer votre activité agricole - Chiffrer et analyser votre projet.*

Tarif : 1225 €

- 1 module optionnel de 2 jours « S'installer en société » *pour structurer un projet commun et les modalités de fonctionnement avec vos futurs associés - Comprendre le fonctionnement comptable et économique d'une société - Communiquer efficacement avec vos associés.*

Tarif : 490 €

- 1 module optionnel de 2 jours « Vendre en circuits courts » *pour maîtriser la réglementation de la commercialisation en circuits courts - Adapter votre offre au marché en tenant compte de la concurrence - Analyser une étude de marché pour valider la faisabilité de votre projet.*

Tarif : 490 €

- 1 module socle de 1 jour « Structurer une présentation de projet argumentée et valorisante » *pour réaliser une synthèse globale du projet, savoir l'argumenter et le valoriser auprès de vos interlocuteurs.*

Tarif : 245 €

**Contact : Christian PORCHAIRE**

**Tél : 05 87 50 40 68**

**Mail : [formation@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:formation@haute-vienne.chambagri.fr)**

# Pour financer votre certification : Un conseiller vous ACCOMPAGNE.

**Cette certification, reconnue par France  
Compétences, est finançable par votre CPF.**



Inscrivez-vous à  
la certification Création ou reprise  
d'une entreprise agricole sur  
« **Mon Compte Formation** ».



[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)



**Si vous ne disposez pas assez de fonds,**  
vous pouvez demander un co-financement à :

- **Pôle Emploi** : si vous êtes demandeur d'emploi
- **OPCO** (selon votre situation)
- **Employeur** : votre employeur peut effectuer une dotation sur votre Compte Formation

<https://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr>

- **Autre** ( à voir selon votre statut )
- **Vivea** : si vous n'avez pas de crédit sur votre Compte Formation